Politique

## Industeel #Santé Sécurité



janvier 2023

Nous avons la conviction que tous les accidents de travail, toutes les maladies professionnelles et tous les accidents matériels sont évitables. C'est dans cette direction que nous devons orienter, à tout moment, nos actions personnelles et collectives.

En accord avec la politique santé et sécurité du groupe ArcelorMittal, nous nous engageons à faire en sorte que :

La sécurité et la santé fassent partie des missions de tous.

Le personnel soit sensibilisé grâce à des actions de formation, de communication et des ¼ heures sécurité réguliers.

Le CSSCT, le CSE et les entreprises extérieures intervenant sur notre site soient associés à la mise en œuvre de cette politique.

Les accidents et les presqu'accidents soient partagés, analysés et les actions mises en œuvre. Les exigences réglementaires et légales en sécurité, sûreté, santé du site soient respectées.

L'ensemble des risques générés par nos activités soit identifié et maîtrisé.

Les règles sécurité, santé et sûreté soient respectées.

Un processus d'amélioration continue de la prévention des risques santé, sécurité et sûreté soit en place et maintenu.

La mobilisation et l'engagement de tous sont les clés du succès de cette politique et nous nous engageons à mettre à disposition à l'ensemble des salariés tous les moyens permettant son application.

Cette politique santé et sécurité est communiquée à tout le personnel travaillant sur les sites.

Aurélien Bras Directeur des sites de Châteauneuf et St Chamond

